Mestral, Georges de

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

technique qu'économique. Sept projets ont été également mentionnés, six ont obtenu une mention honorifique et douze ont été cités.
Conformément au règlement du concours, les auteurs du projet classé premier recevront 80 millions de lires (soit environ 90 000 francs suisses), ceux du second prix 40 millions de lires (45 000 fr.), et ceux du troisième 20 millions de lires (22 500 fr.). Les sept équipes mentionnées recevront 5 millions de lires (5600 fr.) chacune.
Premier prix: Jorge Silvetti, Rodolfo Machado, Peter Lofgren (USA); collaborateurs: Carlos Aparicio, Daniel Becker, Doug Dolozal, Darrel Fields, Roberto Pietroforte, Carmela Canzoniere
Deuxième prix: Pierluigi Nicolin (Italie)
Troisième prix: Bruno V. Gabrielli, Edda Maria Ricagno, Augusto Lagagnina, Piatro Gozzani, Sonia Filippini, Gianluca Terragna (Italie); collaborateurs: Giuseppe Gambirasio, Paolo Fusero, Roberto Ravera, Gianluca Torre, Giuseppe Frigiola.

Projets mentionnés:
- Lucio Altarelli, Stefano Garano, Hector Dante Floriani (Italie)
- Rita Viardo, Enrico Pinna, Diego Zoppi (Espagne)
- Jean-Luc Chassais, Octave Garcia Martin (France)
- Mauro Galantino (Italie)
- Renato Nicolini (Italie)
- Antonio Diva, Franca Helg, Marco Albini, Elena Iseppi, Giovan Tortelli (Italie)
- Alessandro Mensa (Italie).

Mentions honorifiques
- Luigi Berazzoni (Italie)
- Alberto Ponis, Luciano Grasso (Italie)
- Francisco E. Sanin (Royaume-Uni)
- Giuseppe Farinello (Italie)
- Franco Purini, Laura Thermes (Italie)
- John Pardey, Ronald Yee (Royaume-Uni).

Citations (seul est cité le nom du chef d'équipe): Mark Shapio (USA), W.L.T. Korvinus (Hollande), Philippe Faure (Royaume-Uni), Jacky Suchail (France), Gian Paolo Bartolozzi (Italie), Andrzei Gawlikowski (Pologne), Enrico Davide Bona (Italie), Stefan Sterf (RFA), Luigi Vigini (Italie), Siro Salvaneschi (Italie), Giorgio Zenoni (Italie), Grazio Dogliotti (Italie).

Le projet lauréat
Le projet lauréat a été choisi pour son approche équilibrée, qui, à travers ses éléments simples et clairs, parvient à définir une image sans ambiguïté de la Piazza Dante, qui répond parfaitement aux exigences du programme du concours.
La maison de Christophe Colomb, est mise sobrement en évidence; le tracé du Vico Dritto di Ponticello est respecté, mais joue un rôle structurant dans la composition, rattaché aussi bien à l'ancienne entrée de la ville qu'au cheminement extra-muros de la Via del Colle.
Une ligne médiane, bordée de deux rangées de palmiers évoquant le nouveau monde, recoupe la nouvelle place et la sépare de l'environnement urbain.
La création d'une fontaine accessible, articulée sur un double voile de murs, est particulièrement intéressante, et reprend le vocabulaire urbain caractéristique de la vieille cité médiévale. L'intégration d'un élément sculptural figuratif, utilisée par de nombreux concurrents, est ici très astucieusement traitée à travers un jeu d'escaliers qui lie la place et la fontaine et une structure qui rappelle celle des carènes des anciens vaisseaux.»

Concours «La ville et la rivière», Anvers, (Belgique)

Avertissement

Il vient d'être porté à la connaissance de l'Union internationale des architectes (UIA) qu'un concours international aurait été lancé, le 15 janvier 1990 par la Ville d'Anvers, en Belgique, sous le titre «La ville et la rivière».
L'attention des candidats éventuels, équipes d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes et d'experts en circulation, est attirée sur le fait que ce concours ne respecte pas les recommandations de l'UNESCO en matière de concours internationaux d'architecture et d'urbanisme, approuvée par les Etats membres de cette organisation.
En particulier:
- l'objectif consiste, au sein d'un programme «d'événements», à servir de point de départ à une campagne de promotion de la ville d'Anvers et à attirer l'attention du grand public sur son programme de réhabilitation;
- le jury constaté, qui ne répond pas aux conditions indispensables à un jugement équitable, est présenté comme «provisoire»;
- les prix sont disproportionnés par rapport aux enjeux et aux dépenses à engager par les concurrents;
- le calendrier est incompatible avec les exigences d'un concours international;
- aucun engagement contractuel n'est pris par l'organisateur.

Les documents officiels tels que le programme et le règlement du concours n'ayant pas été soumis à l'UIA, celle-ci ne peut apporter son soutien à cette initiative et met en garde les éventuels candidats contre le caractère hautement aléatoire de cette mise en concurrence de professionnels dans des conditions discutables.

Nécrologie

†Georges de Mestral, membre d'honneur de la SVIA (1907-1990)

L'imagerie traditionnelle nous présente l'inventeur comme un savant distrait, absorbé par ses recherches et dont l'univers s'arrête aux limites de son laboratoire, d'où va sortir un jour la découverte qui révolutionnera le monde. On peut sans exagérer dire que l'invention du Velcro a apporté des changements dans l'existence de centaines de millions de personnes – que ce soit dans le détail ou pour des objets d'importance capitale –, et pourtant son inventeur n'avait rien d'un farfelu cloîtré dans son officine.
Au contraire, c'est l'observation de la nature, en plein air, qui l'a conduit à son invention aujourd'hui mondialement connue, classée parmi les 50 inventions les plus remarquables de notre siècle.
Un œil averti ne suffit évidemment pas à transcrire l'exemple des fruits de la bardane, accrochés aux poils d'un chien, en mode d'emploi pour la fabrication en série d'un produit industriel. Et c'est là qu'intervient la solide formation de Georges de Mestral: collège classique, diplôme de l'Ecole de commerce, diplôme d'ingénieur mécanicien obtenu en 1930 à l'EPUL, en hydraulique, pratique professionnelle chez Brown Boveri, à Baden, chez Scintilla, à Soleure, aux Ateliers des Charmilles, à Genève, chez Ruegger, Instruments de mesures, à Lausanne, sont quelques-unes des étapes qui ont affûté les dons d'inventeur et aiguisé le sens pratique de Georges de Mestral.
Le brevet du Velcro, qu'il exploite dès 1958 pour l'Autriche et la Suisse dans son usine Velcrotex SA, n'est de loin pas le premier, ni le dernier qu'il dépose (ses premières idées sur ce qui allait devenir le Velcro datent de 1941 !). C'est non moins d'une soixantaine de brevets qui témoignent de la fertilité de son esprit créateur, dans des domaines aussi différents que l'hygrométrie, l'épluchage des asperges ou la technique des mesures.
C'est dire qu'en conférant à Georges de Mestral la distinction de membre d'honneur, en 1978, la SVIA rendait hommage à l'un des inventeurs les plus doués que notre pays ait connus. Certes, cette reconnaissance pouvait sembler modeste, par rapport à tant d'autres témoignages rendus à son génie. Je sais toutefois que le défunt n'était pas indifférent, tant s'en faut, à l'hommage de ses collègues.
Il s'est beaucoup préoccupé de l'amélioration des conditions dans lesquelles travaille l'inventeur. En effet, ce dernier est confronté à l'alternative suivante: se consacrer lui-même à la mise en valeur de son invention, ce qui lui coûte beaucoup de temps et de travail administratif – au détriment d'autres recherches –, ou confier ce soin à d'autres, ce qui le prive en général de récolter les justes fruits de sa découverte. C'est en connaissance de cause que le défunt parlait de ce problème; en effet, le succès universel du Velcro n'a que fort peu profité à son inventeur.
Avec Georges de Mestral, la SIA et la Suisse tout entière perdent un homme d'exception, qui a particulièrement fait honneur à sa formation, à sa profession et à son pays. Nous nous associons avec émotion au deuil de sa famille, de ses amis et de ses collaborateurs.

Jean-Pierre Weibel